

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Démarches administratives:

- Nouvelle construction
- Modification d'installation

	CLIENT OU INSTALLATEUR	Primeo Energie
1	Demande de raccordement*, renforcement ou modification. <i>* joindre un plan de masse 1/500</i>	
2		Devis au client.
3	Bon pour accord signé en retour.	
4	Contacteur le service technique Tél. 0033/ 389.89.76.45 pour définir les modalités de raccordement/ renforcement/ modification.	
5		Travaux de raccordement / renforcement / modification.
6		Facture.
7	Paiement de la facture.	
8	Demande de compteur accompagnée du certificat de conformité CONSUEL.	
9	Contacteur le Tél. 0033/ 389.89.76.43 pour le RDV de la première mise en service.	
10		Pose du compteur.
11	Signature du contrat de fourniture par le futur abonné (à l'accueil ou en coordination avec la pose 9.	
12		Ouverture du compteur.